



Compte réunion bureau élargi du 25 septembre 2019

Présents : Pierre, Jean, Joëlle, Anne, Janine, Monique, Fabrice, Madeleine, Eliette, Bruno soit 59% des représentants.

Excusés : Dominique, Romain, Thierry, Géraldine, Michel.

La réunion portait en particulier sur les travaux de requalification du village

On veut envoyer un courrier à la mairie qui soit validé par la majorité des associations de la presqu'île. Certains présidents ne seront pas présents pour le 2 octobre, nous avons donc convenu que le point de validation du courrier serait le 30 octobre. On devra en profiter peut être pour faire un point sur d'autres sujets éventuels.

Pour cela il faut que nous ayons préparé un « brouillon de courrier » pour cette date et que tous nos commentaires et les leurs soient mis en forme. Nous avons parlé d'exemples photographiques d'AOT abusants un peu trop du domaine de sécurité piéton.

Merci de me faire parvenir ceux que vous avez éventuellement pour documenter nos réflexions.

Pierre nous parle du fichier qu'il a reçu de TPM et qui détaille les travaux prévus. Pierre s'il te plait n'oublie pas de nous le montrer mercredi prochain avec un retro projecteur peut être.

Jean nous dit que le rocher du château aurait été reconnu « monument géologique remarquable ». Merci d'essayer de retrouver les preuves de cela auprès de Michel Sougy ou de l'ASNAPIG.

Liste des remarques exprimées à la volée au sujet de la requalification

La vieille rue fait partie du village et il faut essayer de ne pas se limiter à la place Saint Pierre qui pour rappel représente la surface comprise entre l'église et la montée du château. La mairie ne serait pas opposée à la mise en place de pavés dans cette rue à reboucler et faire valider

Le projet ne montre qu'un emplacement pour le parking des 2 roues, proposition de demander de répartir ces parkings en plusieurs points.

Sur le projet on voit aussi des poteaux de séparation de chaussées en très grande quantité (150 évoqués à vérifier)

Sur le détail des revêtements au sol autour de l'église et du monument aux morts, il y a trop de diversité de produits et de couleur. Il faut surement harmoniser et aussi se poser des questions sur la pérennité de tous ces matériaux en cas de travaux de terrassement futurs.

Est-il nécessaire de remplacer les gravillons sur la zone du monument ? L'abri bus serait aussi prévu à cet endroit

Il est rappelé que nous sommes un village et pas un centre-ville et que le tout bétonné ne se justifie pas et ne rentre pas dans l'esprit. Nous ne sommes pas globalement opposés à la requalification du village, elle est quand même orientée vers la mise en valeur des commerces. Pour nous c'est OK à

condition que cela ne soit pas seulement pour 2 ou 3 mois de l'année et que cela reste un village un peu plus vivant pour les 9 autres

Autour de la zone de la base nautique, on a réussi à mettre les arbres autrement que dans un pot, cela doit être possible dans le village de Giens.

La montée au château par un grand escalier au milieu du rocher est très loin de faire l'unanimité dans le village et c'est pire si elle est en béton. Une proposition a été envoyée par un Arbanais à la mairie qui propose une montée lente pour handicapé rejoignant la montée à droite en gardant le fameux éperon rocheux qui doit être mis en valeur.

Sommes-nous d'accord avec cette proposition et sommes-nous prêts à la soutenir ou à proposer autre chose ?

L'autre grand problème autour de ces travaux, et pas seulement dans le cœur de village, est la mise à disposition des commerçants de zones publiques de plus en plus importantes. Beaucoup de commerces débordent sur la voie publique avec ou sans autorisation. Les trottoirs destinés à la sécurité des piétons sont utilisés pour exposer des produits ou des tables de restauration. Les activités de kitesurf and Co se font même carrément sur la route de la Madrague. (Prévoir une carte de la zone pour indiquer les points dangereux)

On revient là au sujet de début de compte rendu avec la recherche de preuves photographiques pour envoyer un courrier objectif et constructif aux services de la municipalité qui accordent des AOT à tout va.

Autres thèmes évoqués pendant la réunion

Le maire aurait commencé à mettre en œuvre l'organisation du renouvellement des façades.

Savons-nous combien de personnes habitent à l'année dans le cœur du village ? Quelle est exactement la zone concernée par cette question ? Peut-on le voir en consultant le recensement ?

Notre discussion a beaucoup été orientée par des gros problèmes d'incivilité, et comment faire pour les diminuer surtout en prévision de la prochaine saison

- Les bruits plus ou moins volontaires

- Les véhicules qui passent en sens interdit

- Les déchets qui stagnent sur les trottoirs des Arbanais eux-mêmes

- Les problèmes de sécurité vélos et piétons sur la route du sel